



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 28/05/2019  
Reçu en préfecture le 28/05/2019  
Affiché le 28 MAI 2019  
ID : 039-283900017-20190417-B2019\_8-DE

## **Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration**

**Séance du 17 avril 2019**

Membres en exercice : 5  
Présents : 3  
Nombre de votants : 3  
Votes pour : 3  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Dates de la convocation :  
28/03/2019

**Délibération n° B 2019-8**

### **Réforme, vente, cession de véhicules et matériels**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept avril, à quatorze heures trente, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) du JURA s'est réuni sur convocation de Monsieur Clément PERNOT, Président.

Etaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS ; Messieurs Bernard AMIENS, Cyrille BRERO.

Etaient excusés : Messieurs Jean-Daniel MAIRE, Clément PERNOT.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu le code de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-25 du 18 décembre 2018, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019, relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5<sup>ème</sup> membre du Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Périodiquement, il vous est proposé de réformer des matériels et véhicules du SDIS. Les nouvelles propositions de réforme sont détaillées dans le document joint.

Parmi les quatre VSAV listés dans le document, il vous est proposé d'en céder un gracieusement à l'UDSPJ. Le véhicule est destiné à être utilisé en qualité de VTU pour les besoins du musée Pierre MORISOT à SAINT-AUBIN.

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'approuver les réformes présentées.**

**DECISION N° B 2019-8 DU 17 AVRIL 2019**

**Le Bureau, après en avoir délibéré, approuve le tableau de réforme tel que présenté et valide la vente des débits-mètres réformés en priorité à des collectivités publiques au prix de 1500 € pièce, ceux restant seront mis en vente sur WEB ENCHERES.**

**L'annexe est jointe à la présente délibération.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en  
Préfecture le 28 MAI 2019  
Affiché le 28 MAI 2019  
Publié au Recueil des Actes  
Administratifs du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**